

ADDENDA POUR LES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS ACTIFS DU RRUM

Cotisations requises pour les participantes et participants actifs du RRUM (en % des salaires admissibles)

	Portion sous le MGA *	Portion en excédent du MGA *
Cotisations actuelles		
Cotisation salariale d'exercice et marge de prudence	7,75%	10,25%
Cotisation salariale de stabilisation	0,80%	0,80%
Total de la cotisation salariale	8,55%	11,05%
Cotisations à compter du 1^{er} janvier 2026		
Cotisation salariale d'exercice et marge de prudence	6,91%	9,41%
Cotisation salariale de stabilisation	0,65%	0,65%
Total de la cotisation salariale	7,56%	10,06%

** MGA : maximum des gains admissibles déterminé par Retraite Québec (74 600 \$ en 2026)*

La cotisation maximale en 2026 est de 25 353 \$.

La cotisation actuelle de l'Université s'élève à 11,43 % des salaires et elle sera de 10,09 % à compter du 1^{er} janvier 2026.